#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### Département du Cher

## CAISSE des ECOLES de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON

## REGISTRE des DÉLIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

#### **SÉANCE du JEUDI 13 JUIN 2024**

Nombre de membres afférents au conseil :	7
Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de votants :	6
Suffrages exprimés :	6

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 13 juin, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation: 04/06/2024.

<u>PRÉSENTS</u>: M. Denis DURAND, maire et Président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, membres délégués du conseil municipal, Mme Danièle CARTIER, déléguée du préfet, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, représentantes des parents d'élèves.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Emmanuelle BESSET-FERREIRA, inspectrice de l'Education Nationale Bourges 1.

INVITÉS PRÉSENTS: Mme Michelle GAMBADE, M. David BATARD

INVITÉS EXCUSÉS: Mme Florence BURANDE, M. Sébastien IVIGLIA

DÉLIBÉRATION n° 01/13-06-2024 - APPROBATION du COMPTE de GESTION de l'EXERCICE 2023 DRESSE le receveur municipal

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, président,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

Considérant la parfaite régularité des opérations effectuées,

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### Adopté par :

6 voix	0 voix	0
Pour	Contre	Abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

M. Denis DURAND

M. Jean-François GARREAU.

Le 26 JUIN 2024

Le

2 S JUIN 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le

2 6 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le

2 6 JUIN 2024

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### Département du Cher

## CAISSE des ECOLES de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON

### REGISTRE des DÉLIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

#### **SÉANCE du JEUDI 13 JUIN 2024**

Nombre de membres afférents au conseil :	7
Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de votants :	5
Suffrages exprimés :	5

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 13 juin, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation: 04/06/2024.

<u>PRÉSENTS</u>: M. Denis DURAND, maire et Président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, membres délégués du conseil municipal, Mme Danièle CARTIER, déléguée du préfet, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, représentantes des parents d'élèves.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mme Emmanuelle BESSET-FERREIRA, inspectrice de l'Education Nationale Bourges 1.

INVITÉS PRÉSENTS: Mme Michelle GAMBADE, M. David BATARD

INVITÉS EXCUSÉS: Mme Florence BURANDE, M. Sébastien IVIGLIA

DÉLIBÉRATION n° 02/13-06-2024 - APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF de l'EXERCICE 2023

Présent dans la salle, monsieur le président de la Caisse des Écoles s'est retiré et n'a pas pris part au vote.

Après avoir approuvé le compte de gestion de l'exercice du receveur municipal,

Le conseil d'administration, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Denis DURAND, président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré:

<sup>1°</sup> Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficits	ou	ou déficits	ou	ou déficits	ou déficits
		excédents		excédents		
	COMPTE ADMINISTRATIF					
Résultats reportés de 2022	3 941.60				3 941.60	
Opérations de l'exercice 2023	13 934.91	17 306.20			13 934.91	17 306.20
TOTAUX	17 876.51	17 306.20			17 876.51	17 306.20
Résultats de clôture	570.31				570.31	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	570.31				570.31	
Résultats définitifs	570.31				570.31	

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### Adopté par :

5 voix	0 voix	0
Pour	Contre	Abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président

Le secrétaire de séance,

M. Denis DURAND

M. Jean-François GARREAU.

Le 26 JUIN 2024

Le

Diffusion sur le site internet de la commune le

26 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le

26 JUIN 2024

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### Département du Cher

## CAISSE des ECOLES de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON

# REGISTRE des DÉLIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

#### **SÉANCE du JEUDI 13 JUIN 2024**

Nombre de membres afférents au conseil :	7
Nombre de membres en exercice :	7
Nombre de membres présents :	6
Nombre de votants :	6
Suffrages exprimés :	6

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 13 juin, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation : 04/06/2024.

<u>PRÉSENTS</u>: M. Denis DURAND, maire et Président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, membres délégués du conseil municipal, Mme Danièle CARTIER, déléguée du préfet, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, représentantes des parents d'élèves.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mme Emmanuelle BESSET-FERREIRA, inspectrice de l'Education Nationale Bourges 1.

INVITÉS PRÉSENTS: Mme Michelle GAMBADE, M. David BATARD

INVITÉS EXCUSÉS: Mme Florence BURANDE, M. Sébastien IVIGLIA

#### DÉLIBÉRATION n° 03/13-06-2024 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023

Le conseil d'administration, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 570,31 euros,

#### DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Section de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 371,29 €
(deficit)	0 01 1,20 0
B - Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -	- 3 941,60 €
(déficit)	
C. Discultat à officetou	
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	- 570,31 <b>€</b>
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	- 570,51 €
(b) o est negatif, report at acrioit lights out of accounty	
Section d'investissement	
D. Salda d'avéaution de l'aversion	- 0,00€
<u>D - Solde d'exécution de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 0,00 €
Frecede da signe + (excedent) ou - (denoit)	
E - Résultats antérieurs reportés	- 0,00€
Ligne 001 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -	
(déficit)	
F - Solde d'exécution cumulé d'investissement (D+E)	- 0,00€
Report au 001 du budget 2023	
G - Solde des restes à réaliser d'investissement	
Dépenses	0,00€
Recettes	0,00 €
TOTAL	0,00€
H- Besoin de financement section d'investissement (F+G) pour	- 0,00€
2023	
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 570,31 €
1) Report au 1068 en investissement au budget 2023	
=au minimum, couverture du besoin de financement de la section	0,00 €
d'investissement = H	E70.04.6
2) Report au 002 en fonctionnement = Résultat de fonctionnement à affecter – couverture du besoin de	- 570,31 €
Financement de la section d'investissement	
mianomient de la section d'investissement	

#### Adopté par :

	6 voix	0 voix	0
ĺ	Pour	Contre	Abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

M. Denis DURAND

M. Jean-François GARREAU.

Le 26 JUIN 2024

e 2 2 UIN 202

Diffusion sur le site internet de la commune le

2/6 JUIN 2024

Transmis au contrôle de légalité le

2 6 JUIN 2024